

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL EN VISIOCONFÉRENCE

SÉANCE DU 8 MARS 2022

AVIS est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sainte-Catherine, que la séance du conseil municipal du 8 mars 2022 à 19 h 30 se tiendra en visioconférence.

Les citoyens qui souhaitent poser des questions pourront les adresser par courriel à l'adresse greffe@vdsc.ca. Un suivi des questions sera assuré.

Donné à Ville de Sainte-Catherine, ce 22 février 2022.



Danielle Chevette, directrice générale
Greffière adjointe